

# LE JOURNAL DE RUMIGNY...en Picardie

Bulletin d'information municipale

Numéro 15

avril 2018

## EDITORIAL

### Moins d'éclairage, c'est plus d'économies, et c'est bon pour l'environnement.

Avant Rumigny, de nombreuses communes ont pris l'initiative d'éteindre l'éclairage public durant une partie de la nuit afin de limiter leurs dépenses d'électricité. On en estime le nombre à 12000 aujourd'hui.

Le Conseil Municipal a souhaité procéder à un test sur l'ensemble du village à partir du mois d'avril entre 23 heures et cinq heures. Avant de prendre sa décision, il a pris conseil auprès de la Fédération d'Energie de la Somme qui lui a fourni l'argumentaire technique et financier, et qui est chargé du réglage des horloges commandant le réseau.

Nous avons tous oublié que l'éclairage public avait progressivement envahi toutes les rues de France parce qu'il apparaissait une évidence pour notre confort. En France, la lumière émise par le seul éclairage public a quasiment doublé depuis 25 ans. En réalité, l'éclairage est d'abord un dispositif permettant de signaler les endroits dangereux sur le domaine public. Si l'expérience est concluante, et si cela s'avère nécessaire, une signalisation sera installée pour baliser les lieux dangereux.

Dans les communes pilotes, cette opération a sensiblement amélioré le confort et la santé des habitants, en réduisant les nuisances et la pollution lumineuse. En dehors des aspects économiques (6000 euros d'économies sont attendues sur un rythme annuel pour notre commune, à la fois par la réduction des consommations et par l'allongement de la durée de vie des ampoules), les communes ont constaté un impact positif sur la biodiversité par le respect des rythmes jour/nuit de la faune. Les chercheurs du Muséum National d'histoire naturelle de Paris estiment que la lumière nocturne a un effet d'aspirateur qui vide les populations d'insectes, avec des répercussions sur leurs prédateurs (oiseaux, chauves-souris,...)

L'éclairage public est bien entendu perçu comme sécurisant : un coup d'œil dans la rue pour vérifier que « tout va bien » et nous voilà rassurés. Mais tout cela est illusoire : la grande majorité des délits a lieu le jour, et les vols nocturnes ont souvent lieu dans les endroits éclairés. Eteindre l'éclairage au cœur de la nuit ne génère pas plus de délits ou d'incivilités. Sans compter qu'on a observé également que les automobilistes circulant la nuit dans un village où l'éclairage est éteint ont tendance à rouler moins vite.

Une partie des économies réalisées pourrait être réinvestie dans le remplacement des ampoules par des « LED », bien moins énergivores.

Votre avis nous intéresse : faites-le nous savoir par un message ou un mot dans la boîte à lettres de la Mairie !

*Votre Maire, Dominique EVRARD*

### AVEC LE PRINTEMPS, RUMIGNY REPREND DES COULEURS !



Après un hiver particulièrement long et pluvieux, voici le retour des beaux jours. Les employés communaux ont sorti les sécateurs et les tondeuses, pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs qui ne manquent pas une occasion de nous faire part de la qualité des espaces publics dans notre village.

Tiens ! A quoi donc correspondent ces marques jaunes sur nos bordures ? Sont-elles le fait de passionnés des bandes dessinées d'Edgar P. Jacobs ? Pas du tout : il s'agit du repérage des hydrants, réalisé par les agents communaux à la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours, en conformité avec les normes !



## AU CONSEIL MUNICIPAL

### La réunion du 12 février 2018

Après le giratoire au carrefour des routes départementales, les travaux d'aménagement de sécurité aux entrées du village vont se poursuivre. La réalisation de « chicanes-écluses » est envisagée : en 2018 pour la rue de Sains et en 2019 pour la rue de Saint-Saulfieu.

Le projet de rénovation de la salle des fêtes proposé par Monsieur BRASSART comprenait une tranche restauration et une tranche extension. Les finances communales ne permettant pas de financer les travaux d'extension, le Conseil Municipal a décidé de retenir en tranche ferme les travaux de restauration.

Un emprunt sera prochainement souscrit et des subventions seront demandées afin de financer ces travaux de restauration.

*Marie-Claude BOUTIN*

### La réunion du 19 mars 2018

La société NEODYNE a établi le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. L'avis du Comité Technique du Centre de Gestion sur ce document est favorable, ce qui permet au Conseil Municipal de valider le plan d'actions (formations des agents, réorganisation des locaux, des travaux...) et de solliciter du Centre de Gestion le versement de l'aide accordée à la commune pour établir ce document.

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017, le compte administratif communal 2017, maintient inchangés les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2018, et vote le budget 2018.

Considérant à la fois la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et la nécessité d'engager de nouvelles actions menant à des économies d'énergie, le Conseil Municipal décide de tester une interruption de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, tous les soirs à partir de 23h00 jusqu'à 5h00 le lendemain,

*Véronique DUQUESNE*

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur : <http://www.rumigny.fr/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal/>

## « SAUV LIFE » : une application pour localiser les défibrillateurs.

Depuis quelques semaines, une application pour smart phone, mise au point par des médecins urgentistes, permet aux services de secours de s'appuyer sur des citoyens identifiés et géolocalisés pour les assister dans les premières minutes lorsqu'une victime est signalée à proximité.

Une fois l'application installée dans le téléphone et l'utilisateur enregistré, le principe est simple :

- Recevez une notification quand quelqu'un est dans le besoin à proximité (à moins de 10 minutes à pied)
- Faites-vous guider par l'application pour vous rendre sur place et intervenir rapidement ;
- Vous êtes en direct avec le SAMU pour vous aider dans la gestion de la situation et les gestes de premier secours
- L'application localise pour vous le défibrillateur le plus proche et y envoie une personne
- S.A.U.V. LIFE suit et remercie les volontaires après les interventions.

Au même titre que la formation aux premiers secours, l'usage de cette application est un geste citoyen qui peut être déterminant ([sauv-life.fr](http://sauv-life.fr))

*Richard MONNEHAY*

**RAPPEL :** La commune possède deux défibrillateurs : un à la salle des fêtes, l'autre à la garderie.

## TABLEAU EGARE : AVIS DE RECHERCHE !

La commune a reçu, le 19 mars dernier, la visite de Monsieur Pierre-Yves CORBEL, Conservateur en chef du patrimoine, et chargé d'une mission de récolement.

L'objet de sa visite ? Vérifier que la commune était toujours en possession d'un tableau représentant la Sainte Famille et qui lui avait été adressé par le roi Louis Philippe en 1842.

Ce tableau était situé, avec deux autres toiles, dans le chœur de l'église. Il figure d'ailleurs sur une photographie du chœur prise avant la dernière guerre. Mais de tableau...point ! Nous avons eu beau chercher, questionner les anciens du village, Gérard a eu beau retourner ses dossiers, les employés communaux ont cherché partout...en pure perte.

Alors chacun est invité à participer aux recherches : si vous avez connaissance d'informations concernant le destin des objets qui se trouvaient dans l'église avant le dernier conflit, cela nous intéresse !

*Dominique EVRARD*

Voici un tableau représentant la Sainte Famille, d'une composition très proche du tableau recherché



**VIE AU VILLAGE :**

**L'OPERATION  
« RUMIGNY PROPRE » !  
du 17 mars**



Nous étions 9 ce samedi 17 mars au rendez-vous proposé aux habitants, à 9 heures 30 à la Mairie, malgré le froid et la bise, pour nettoyer les accotements des routes du village: Stéphanie, Anne-Marie, Thérèse, Corinne, Jean-Baptiste, Jean-François, Frédéric, Dominique...et Abel ! Quatre équipes ont été constituées pour parcourir les routes et chemins en direction des communes de Sains, Saint-Sauflyeu, Grattepanche et Hébecourt. Nous avons collecté beaucoup de bouteilles en verre, plastiques, d'emballages, des pièces d'automobile, mais aussi des objets insolites: un collier pour chien, une calculatrice, une carafe, un verre sérigraphié ...

Abel a même trouvé...un dinosaure ! (en plastique bien entendu...)

*Dominique EVRARD*

D'autres photos sur : <http://www.rumigny.fr/category/actualites/>

**TELEPHONIE**



Que de soucis rencontrés suite au changement d'armoire par ORANGE ! Certains abonnés sont restés sans téléphone pendant deux semaines. Merci de signaler d'éventuels soucis résiduels sur le site internet de la commune !

**FINANCES : PRESENTATION DU BUDGET 2018**

**Le compte de gestion 2017**

L'exercice 2017 se traduit par un excédent global de 8 925,56€, la section de fonctionnement présente un excédent de 11 537,39€ et la section d'investissement un déficit de 2 611,83€. Les charges de personnel sont en légère augmentation compte tenu de l'embauche de notre nouvelle secrétaire de Mairie, Christèle, et de sa présence concomitante (pour sa formation) avec celle de Nadine, partie en retraite. La réduction du poids des participations dans les structures intercommunales et la maîtrise de nos dépenses à caractère général ont permis de générer un excédent couvrant le très léger déficit d'investissement. Rappelons que notre Commune ne dispose pas (en dehors du recours à l'emprunt et des remboursements de TVA ) de recettes d'investissement.

**Le compte administratif 2017**

Le 19 mars 2018, le Conseil a approuvé le compte administratif 2017. Les résultats globaux s'élèvent à + 166 746,60€ en section de fonctionnement et à - 22 185,36€ en section d'investissement, soit un report excédentaire au 01/01/2018 de 144 561,24€ (en baisse par rapport à l'an dernier). Cette réserve est indispensable au fonctionnement de la Commune. Il faut en effet payer nos dépenses avant d'encaisser, au fur et à mesure de l'année, les dotations de l'Etat et les impôts.

**Le budget 2018**

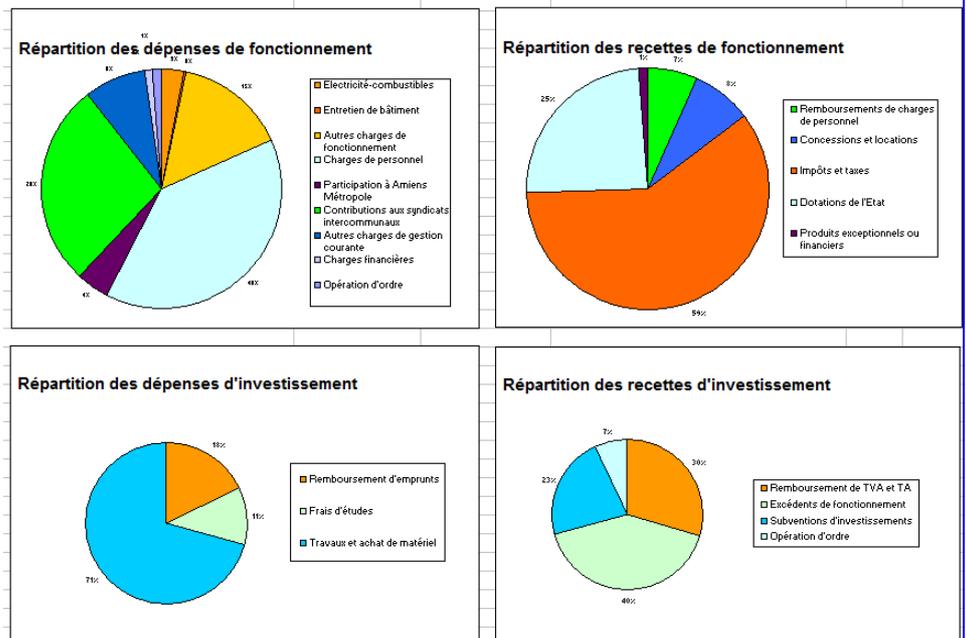
Approuvé à l'unanimité , le budget de la Commune traduit notre volonté de continuer la baisse des dépenses de fonctionnement et de rénover notre salle des fêtes.

**Les faits marquants**

Notre participation dans le SIVOM de Boves diminue significativement, suite à notre départ de cette structure (nous devons néanmoins continuer à assumer notre part dans les emprunts souscrits antérieurement). La suppression des TAP et la baisse de nos effectifs scolaires entraîne également une baisse de participation dans le syndicat scolaire. Les départs à la retraite de certains employés se traduiront par une baisse de nos charges de personnel. Côté investissement, la rénovation de la salle des fêtes a été budgétée pour un montant de 420 000€. L'apport de la Commune s'élèvera à 70 000€ (vente de terrains), un emprunt de 250 000€ sur 20 ans sera sollicité auprès d'organismes financiers (Les discussions sont en cours). Une aide de l'Etat est espérée et ce dernier nous remboursera la TVA grevant cet investissement sur l'exercice 2020.

*François BONNECHÈRE*

**LES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**



Les charges de personnel et les contributions aux syndicats intercommunaux constituent la plus grande part des dépenses. Impôts et dotations de l'Etat fournissent l'essentiel de nos ressources. Autant dire que la suppression de la taxe d'habitation suscite beaucoup d'inquiétude pour les élus communaux...

## SIVOM DE BOVES : UNE PAGE SE TOURNE POUR RUMIGNY...

Deux circonstances ont poussé les élus du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de Boves à abandonner au 1<sup>er</sup> janvier 2018 l'une de ses deux compétences : l'aide à domicile pour les personnes âgées : D'une part la réorganisation des services prônée par le Conseil Départemental de la Somme. Ce dernier, à la recherche d'économies, a sommé les structures départementales qui assurent cette mission de se regrouper pour diminuer les frais de gestion, sous peine de réduire les financements qu'il leur accorde. D'autre part, la nette aggravation du déficit budgétaire constaté depuis quelques années pour ce service.

Le SIVOM de Boves a fait le constat qu'il ne pourrait pas faire face à l'ensemble des obligations fixées par le Conseil Départemental, principal financeur. Les 41 emplois d'aide à domicile ont donc été transférés à une structure amiénoise, l'« AGAF 80 » (Association Générale d'Aide aux Familles). Mais il reste aujourd'hui à trouver un nouvel emploi aux agents qui étaient chargés de l'organisation du service. Pas facile, alors que la plupart des collectivités réduisent leurs effectifs...

Trois communes, celles de Rumigny, Boves et Blangy-Tronville ont, d'autre part, décidé de se retirer de l'autre compétence proposée par le SIVOM, à savoir l'entretien de la voirie communale. Le Conseil Municipal de Rumigny, toujours à la recherche d'économies pérennes, a considéré que les services proposés par le SIVOM n'étaient plus en adéquation avec ses besoins : Au regard notamment de son Plan Local d'Urbanisme, la commune n'aura plus dans les années à venir de gros chantiers d'investissement en voirie. En revanche, il lui faudra mieux entretenir ses voies communales et, pour cela, déboursier chaque année les sommes nécessaires à la réparation des dégradations des chaussées.

Globalement, ce sont à terme environ 2000 Euros que la commune ne déboursera plus pour l'aide sociale et 10 200 Euros de participation aux travaux de voirie qu'elle évite dès 2018. Mais elle devra continuer de rembourser sa part de dette (11800 Euros en 2018, soit plus de 50% du montant de sa participation au SIVOM de 2017 !).

*Dominique EVRARD*

## LA MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Il s'agit de transposer par écrit l'évaluation de tous les risques liés à l'exercice d'un travail. Ce document, imposé par le Code du Travail, est obligatoire pour toute entreprise, association, collectivité ou administration. Il doit être accessible en toute circonstance aux salariés, à l'inspection du travail, à la Sécurité Sociale, à la Justice...



Rédiger un tel document, c'est :

- identifier, lister et hiérarchiser de façon exhaustive tout type de risque pouvant nuire à la sécurité de tout salarié (c'est un inventaire exhaustif);
- définir des mesures de prévention, visant à supprimer ou limiter ces risques et donner des consignes de sécurité (c'est un plan d'action) ;
- mettre à jour chaque année, ou suite à un accident, cet inventaire et ce plan d'actions (il est donc évolutif et doit vivre dans la durée).

Pour ces raisons, c'est un élément majeur de la prévention des risques et de la santé au travail.

On peut citer par exemple les risques routiers (usage de véhicule), ou liés à l'utilisation de produits inflammables (solvants, carburants...), ou liés à l'utilisation de matériel coupant (scie électrique, tondeuse, débroussailleuse...), ou liés à l'état des installations électriques, ou encore liés aux émanations de produits chimiques, etc.

Le cadre de travail (température ambiante, bruit, concentration, travail prolongé sur écran, stress...) est également abordé. Pour chaque risque, on identifie les dangers potentiels, les conséquences, la gravité, la fréquence et la durée d'exposition à ce risque, les mesures de prévention... Certaines actions de prévention aboutissent à des formations spécifiques ou à un accompagnement : c'est valorisant et enrichissant pour chacun et c'est également une expérience utile dans la vie quotidienne.

« Il vaut mieux prévenir que guérir » :

Toutes les situations possibles, même les plus improbables ou dont les conséquences sont faibles, ont été évaluées !

**Dans une démarche responsable, ce vieil adage étant totalement justifié, le Conseil Municipal et les agents de la Commune ont travaillé en profondeur à la rédaction de ce document. La version définitive a été soumise au comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique, qui l'a validé.**

*Richard MONNEHAY*

## UNE NOUVELLE ANNEE DEBUTE POUR LES ASSOCIATIONS DE RUMIGNY

### AU CLUB DE GYM, le 18 janvier

Comme chaque année, les membres du club de gym de Rumigny ont dégusté la galette des rois ! Et comme d'habitude, on a compté trois reines...



### AU CLUB DE L'AMITIE , le 8 février

Le club de l'amitié a tenu son assemblée générale le 8 février. Nadine RUELLE, Monique CHEVAL et Christiane RIMBAUT ont été respectivement reconduites aux postes de Secrétaire, Présidente et Trésorière.



### AU COMITE DES FETES , l'assemblée générale du 19 janvier et la soirée œnologie du 7 avril L'assemblée générale



La Présidente, Corinne, après avoir accueilli les 21 membres présents, a invité Roger à présenter un montage photographique illustrant les activités de 2017 : soirée latino, tout à fait réussie mais méritait plus de public, pique-nique républicain du 14 juillet suivi du concours de pétanque, réderie de la fête locale précédée la veille d'une soirée « pizza », loto du 25 novembre.

Le rapport financier présente un solde positif de 269 € (8 079 € de recettes pour 7 810 € de dépenses), malgré un loto et une soirée de la Saint Valentin déficitaires. Le Comité n'aura pas besoin cette année de puiser dans ses réserves ! A noter que le Comité n'a pas fait d'investissement en 2017. L'assemblée a voté à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier et donné quitus au bureau qui a été applaudi pour son bon travail.

Véronique a été élue secrétaire pour remplacer Bernard qui avait annoncé l'an dernier qu'il ne se représenterait pas cette année, mais qui reste adhérent du Comité. Laure a été élue secrétaire-adjointe à la place laissée par Véronique. Les autres membres ont été maintenus dans leurs fonctions.

La composition du nouveau bureau est donc la suivante : Présidente : Corinne BLANGER, Vice-Présidents : Richard MONNEHAY et Roger ASSELIN, Trésorière : Dominique SCHAEVERBERKE, Trésorier-adjoint : Eric LECUYER, Secrétaire : Véronique DUQUESNE, Secrétaire-adjointe : Laure ESPEJO. L'assemblée s'est achevée par le partage du verre de l'amitié, après un diaporama préparé par Dominique et illustrant quelques uns des plus agréables moments partagés entre les membres. Tous se sont retrouvés le soir du 10 mars pour célébrer l'amitié.



Bernard GALTIER

### La soirée œnologie

Les soirées « œnologie » du Comité ont toujours du succès. Cette année, Bernard et Roger avaient choisi de faire découvrir aux amateurs de bons vins les crus de l'Entre deux mers. Dégustés avec modération, les châteaux ont conduit les convives jusqu'au repas. Charcuteries, fromages et pâtisseries ont été le prétexte à la présentation d'autres trésors du patrimoine viticole bordelais...



Du blanc et du rouge...à chacun sa préférence.



Il n'y a pas d'âge pour découvrir les grands crus !

Prochaines animations du Comité : La restauration rapide qui suivra la randonnée communale du 1<sup>er</sup> mai, le pique-nique républicain et le concours de boules du 15 juillet.

## VIE AU VILLAGE :

### La chasse aux œufs du 31 mars

Une trentaine d'enfants de trois à dix ans, accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés le samedi 31 mars à la salle polyvalente pour la chasse aux œufs traditionnelle aux abords du terrain de football.



Petites et grandes récoltes ont été rassemblées dans un grand panier avant une distribution équitable, pendant que Véronique, François et les deux Dominique proposaient un chocolat chaud ou un verre de cidre aux participants.



D'autres photos sur : <http://www.rumigny.fr/category/actualites/>

## LE COIN CUISINE DE FÉLICIE

La recette de cassolette de Saint Jacques

Pour 4 personnes: 3 poireaux / 12 noix de Saint Jacques / 25cl de vin blanc / 50cl de crème fraîche / beurre / sel / poivre / chapelure.

Laver et émincer les blancs de poireaux, les faire revenir dans le beurre, puis ajouter 25cl de vin blanc. Porter à ébullition et laisser réduire à feu doux. Pendant ce temps, faire revenir les noix de Saint Jacques (retirer l'excédent d'eau si elles sont surgelées).



Une fois les poireaux bien réduits, ajouter la crème fraîche, le sel, le poivre. Mettre dans le fond d'une cassolette du poireau et disposer les noix de st jacques au-dessus, puis parsemer de chapelure et mettre au four environ 10 minutes à 180°C (Vous pouvez rajouter de la crème fraîche si vous trouvez que c'est trop sec !)

Bonne dégustation !

Félicie ANDRIEU

## AU CLUB DE L'AMITIÉ : Le repas de printemps du 18 mars



La Présidente du Club, Monique, étant quelque peu enrôlée, c'est Marie-Madeleine qui a présenté en son nom quelques mots d'accueil de la quarantaine de membres qui participaient au repas annuel.



Avant le traditionnel loto, les convives ont écouté Marcelle chanter une vieille romance.

D'autres photos sur : <http://www.rumigny.fr/category/actualites/>

## A L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES :

### Le carnaval des enfants du 20 avril

Ce vendredi 20 avril, les enfants des écoles de Rumigny, d'Hébecourt et de Grattepanche ont défilé lors de leur carnaval printanier.

Si un tout petit vent a permis aux quelques confettis de s'envoler un peu partout dans les rues de Rumigny, le soleil lui était bien au rendez-vous. Chaque élève portait le déguisement qu'il avait confectionné sur le thème du printemps et agitait son instrument de musique.



Le cortège fleuri et musical a conduit les jeunes et moins jeunes (parents et grands-parents) de l'école à la salle des fêtes de Rumigny avec de petites haltes par-ci par-là ; permettant d'attendre le feu vert des personnes chargées de la sécurité (blocage temporaire des routes). Tout le monde s'est donc retrouvé sur le terrain de la salle des fêtes où l'association des parents d'élèves « Les trois villages » a offert des boissons et un goûter aux enfants. Ensuite une vente de plantations réalisées par les élèves du RPI a eu lieu dans la salle des fêtes. Un libraire indépendant était également au rendez-vous. Chacun a pu combler ses envies de jardinage et de lectures.

Un grand merci à tous les parents participants, à ceux qui ont aidé pour la sécurité, aux agents des communes de Rumigny et d' Hébecourt ainsi qu'à Monsieur le Maire de Rumigny pour le prêt de la salle.

Natacha LECLERCQ DUFOUR, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves.

## CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS (janvier-avril)

29 avril :  
Grand prix cycliste de Rumigny



25 mai :  
Fête des voisins



13 juillet :  
retraite aux flambeaux (C)



25 août au soir :  
soirée « pizzas » (C et CF)



29 avril : Rassemblement de  
véhicules d'époque



2 et 3 juin : Ball - trap  
de l'association de chasse (Ch)



14 juillet :  
Cérémonie devant le monument



du 25 au 27 août :  
Fête communale



1<sup>er</sup> mai :  
Randonnée de la commune



17 juin : Tournoi de football  
(Foot)



15 juillet midi :  
pique nique (CF)



26 août :  
rérederie (C)



8 mai : cérémonie devant le  
monument aux morts



30 juin : Fête de l'école (à  
Hébécourt cette année) (APE)



15 juillet après midi :  
concours de boules (CF)



27 août au soir :  
verre de l'amitié (C)



CF : comité des fêtes - C : commune - Foot : Club de football- Ch : association de chasse - APE : Association des Parents d'Elèves

## A LA BIBLIOTHÈQUE :

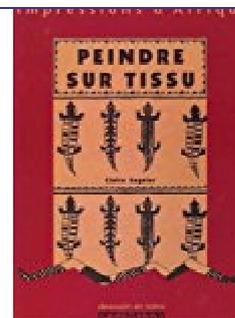
**Nouveautés :** En attendant la livraison de la commande de Printemps, retardée par l'obligatoire appel d'offres auprès des fournisseurs d'Amiens Métropole, saluons l'arrivée du dernier roman de Pierre Lemaître, **Couleurs de l'incendie**, (suite du prix Goncourt 2013, [Au revoir la haut](#) dernièrement porté à l'écran) dont on appréciera l'intrigue, picaresque à souhait.

Plusieurs superbes livres d'art nous sont parvenus et combleront également les amateurs de travaux manuels. Quant aux jardiniers, ils trouveront au rayon Vie pratique une récente parution, le **Manuel de permaculture** d'Ulrique Windsperger.

**En rayon Jeunesse,** l'excellente série de **Zoélie l'allumette** fait son apparition dans nos rayons. Les mordus peuvent déjà savourer les deux premiers volumes, en attendant la suite, que nous espérons recevoir bientôt. « J'ai été attirée par ce roman en lisant le résumé derrière et aussi à cause du prénom de l'héroïne » déclare une jeune lectrice de Rumigny. « Il y a de l'action : les personnages bougent, disparaissent, c'est bien raconté. Il y a même des mots en québécois ! J'ai déjà lu le 1 et le 2, j'attends la suite ! »

Bernard GALTIER

**Horaires de vacances : interruption de la permanence du mercredi, qui reprend le 9 mai. Autres horaires inchangés.**



## La boîte à souvenirs de Gérard

En fouillant dans ses albums, Gérard a retrouvé des photos d'animations organisées à Rumigny. Peut-être y participiez-vous ?



Sur celle-ci, les anciens attendent le tir du feu d'artifices.



Sur cette autre, il s'agit d'une remise de prix après un tournoi de ping-pong.

Si vous vous reconnaissez, ou identifiez des personnes, adressez en Mairie un message pour nous préciser la date de l'événement, le lieu, les noms des personnes que vous reconnaissez !

### Rentrée prochaine : Comment inscrire votre enfant ?

Avant le vendredi 11 mai, aller chercher un certificat d'inscription à la mairie, muni de votre livret de famille, puis vous présenter, avec votre enfant, à l'école maternelle à Hébécourt.

- Enfants nés en 2014 et 2015 : le lundi 14 ou le mardi 15 mai entre 16h30 et 18h.
- Elèves de l'école élémentaire, prendre contact pour un rendez-vous avec les enseignantes des écoles de Rumigny et Grattepanche.

Vous munir des pièces suivantes : le certificat d'inscription, le livret de famille, le carnet de santé et les photocopies des pages concernant les vaccinations (1<sup>ère</sup> inscription), un certificat médical (1<sup>ère</sup> inscription à l'école maternelle), un certificat de radiation (pour les élèves venant d'une autre école), 2 photos d'identité (pour inscription en maternelle).

### JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

**Directeur de la publication :** Dominique EVRARD.

**Comité de rédaction :** Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro 15 :** Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Christèle BELVAL, François BONNECHÈRE, Corinne BLANGER, Marie-Claude BOUTIN, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Dominique et Thérèse EVRARD, Hélène FABRER, Bernard GALTIER, Natacha LECLERCQ DUFOUR, Richard MONNEHAY, Dominique SCHAEVERBEKE.

**Photographies de :** Gérard ADT, Dominique et Thérèse EVRARD, Corinne BLANGER, Marie-Claude BOUTIN.

**Mise en page :** Dominique EVRARD.

**Site internet de la commune :** [www.rumigny.fr](http://www.rumigny.fr). **BLOG du Comité des fêtes:** <http://cfrumigny.canalblog.com>

Adresse de messagerie : [mairie.rumigny@gmail.com](mailto:mairie.rumigny@gmail.com) **Imprimé par nos soins. Dépôt légal.**

**Animaux perdus ou trouvés :** rendez-vous sur le site internet de la commune à la page : <http://www.rumigny.fr/animaux-de-compagnie-perdus-ou-trouves/> et pensez à prévenir la mairie par un message dès que votre animal est rentré à la maison !

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Honorin PIERRE (5, rue de Saint Sauflieu) est né le 26 mars.

### Décès :

Monsieur Auguste ADHEMARD est décédé le 4 février. Il était né le 10 juillet 1933 à Yssingaux (Haute-Loire).

Madame Anne-Marie BRASSART, née GENGE, est décédée le 14 mars. Elle était née le 4 novembre 1934 à Saint-Riquier (Somme).

Madame Michelle ROUSSEL, née BAUDELLOT, est décédée le 21 mars. Elle était née le 25 février 1933 à Rumigny.



Anne-Marie et Michelle, deux grandes amies, et deux grandes figures de notre village, nous ont quittés à une semaine d'intervalle.

